# Mysterium Fidei n° 91 – La visibilité du Tiers-Ordre

Publié le 1 avril 2018
Abbé François Fernandez-Faya
3 minutes

## Avril-mai-juin 2018

## Mysterium Fidei n° 91 – La visibilité du Tiers-Ordre, abbé François Fernandez

Les membres du Tiers-Ordre doivent être visibles, visibles d'abord par leur piété et leur vertu, mais visibles aussi par **le port de l'insigne qui est OBLIGATOIRE quand on est membre du Tiers-Ordre**.
C'est un honneur que de le porter. Il est la marque de l'appartenance à la famille religieuse de la Fraternité st Pie X. Que dirions-nous d'un prêtre qui ne porterait pas sa soutane, d'une religieuse qui ne porterait pas son habit ? Les tertiaires se sont toujours distingués dans le monde par le port d'un signe particulier. Ils sont dans le monde sans être du monde. L'insigne, peut aussi susciter des interrogations auprès des simples fidèles, nous donner l'occasion de faire connaître le Tiers-Ordre et d'attirer de nouveaux postulants. La médaille de st Pie X doit aussi être portée, mais on ne la voit pas, elle n'a pas cet effet apostolique.
Pour plus de visibilité encore, il nous a été demandé, lors des grands pèlerinages nationaux comme celui du Christ-Roi à Lourdes, au mois d'octobre, de nous **REGROUPER SOUS UNE BANNIÈRE DU TIERS-ORDRE DE ST PIE X**. Une bannière assez grande et bien visible sera confectionnée à cet effet autour de laquelle nous nous réunirons. Cela nous permettra de mieux nous connaître et de mieux réaliser notre appartenance commune à la grande famille de la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X.
Cela permettra aussi de rappeler au reste des fidèles l'existence du Tiers-Ordre de st Pie X et susciter un questionnement propice à de nouvelles vocations. Nous viendrons comme il se doit aussitôt après le clergé représentant le premier ordre, et les religieux et religieuses représentant le second.
Voilà, bien chers tertiaires, quelques nouvelles concernant le Tiers- Ordre. Nous aurons l'occasion de le rappeler dans les bulletins ultérieurs. Cela renforcera notre cohésion à l'heure où le monde déchristianisé veut faire disparaitre tout signe d'appartenance extérieure au catholicisme.
Que Notre-Dame à qui le mois de mai est consacré nous accorde un saint trimestre et nous rende toujours plus fidèles dans l'observance de notre règle. « ***Garde ta règle, ta règle te gardera*** » disait le grand saint Vincent de Paul à ses séminaristes.
Votre aumônier vous souhaite de saintes et joyeuses fêtes de Pâques et un saint deuxième trimestre.
**Abbé François Fernandez-Faya †**

## Intégralité du Mysterium Fidei n° 91

Accès à Mysterium fidei n° 91 au format pdf